

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCISION N° DP2026_065 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RALLYE DES FORMATIONS ET DES MÉTIERS - DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2026-041 en date du 02 avril 2026 donnant délégation de pouvoir au Président,

Considérant que la Communauté de communes Le Grand Charolais, confirme la tenue de la 2^{ème} édition du Rallye des Formations et des Métiers les 29 et 30 janvier 2027,

Considérant que la 1^{ère} édition de ce Rallye s'est tenue avec succès (fréquentation visiteurs, diversité et qualité des partenaires) en janvier 2025, au Parc des Expositions de Charolles,

Considérant que le projet initial était d'inscrire dans une temporalité bisannuelle cet évènement et d'enrichir la réponse aux besoins et attentes des jeunes du territoire,

Considérant l'opportunité de demander une subvention pour cette nouvelle édition auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du soutien à l'orientation à destination de la jeunesse, avec un financement à hauteur de 50 % du budget prévisionnel, soit une subvention maximum de 27 038,80 euros HT,

DÉCIDE

Article 1 : De solliciter une subvention auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du soutien à l'orientation et la formation à destination de la jeunesse pour cette nouvelle édition 2027 du Rallye des formations et des métiers.

Article 2 : D'effectuer l'ensemble des démarches requises et de signer les documents afférents à cette demande.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4 : La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

=====

Fait à Paray-le-Monial, le 16 juillet 2026,

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais